



**Le pouvoir de l'humanité**

**Conseil des Délégués du Mouvement international  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

7 décembre 2015, Genève



**FR**

**CD/15/3**

**Original : anglais**

**CONSEIL DES DÉLÉGUÉS  
DU MOUVEMENT INTERNATIONAL  
DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE**

Genève (Suisse)  
7 décembre 2015

**Ordre du jour provisoire  
et *Programme***

**Document établi par  
la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

Genève, octobre 2015

**Conseil des Délégués  
du Mouvement international  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

**Lundi 7 décembre  
Genève**

**Ordre du jour provisoire  
et Programme<sup>1</sup>**

**I. Ouverture et questions de procédure**

- 1. Ouverture du Conseil des Délégués**
- 2. Élection du président, du vice-président et des secrétaires du Conseil des Délégués**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**

**II. Points pour décision**

- 4. Vision pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

Donnant suite à la résolution 2 du Conseil des Délégués de 2013, la Commission permanente propose une vision pour le Mouvement sous la forme d'un document mobilisateur concis présentant la position du Mouvement dans un contexte mondial chaque jour plus exigeant et en évolution rapide.

- 5. Renforcer la coordination et la coopération au sein du Mouvement**

Dans le prolongement de la résolution 4 du Conseil des Délégués de 2013, la question sera présentée aux fins d'un débat, en même temps qu'un rapport, un Plan d'action et une résolution comprenant des recommandations visant à améliorer la direction sur le plan opérationnel, les outils et les mécanismes du Mouvement, ainsi qu'à garantir une mobilisation des ressources et une communication plus efficaces et plus cohérentes, de façon à renforcer la capacité du Mouvement de réagir aux situations d'urgence de grande ampleur et de faire face aux défis humanitaires pour le bienfait des populations touchées.

- 6. Initiative du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge relative à la marque**

Dans le prolongement de la résolution 6 du Conseil des Délégués de 2013, le Conseil des Délégués de 2015 prendra connaissance des travaux qui ont

---

<sup>1</sup> La numérotation des points ne reflète pas l'ordre dans lequel ceux-ci seront examinés, qui est déterminé par le président du Conseil des Délégués.

été menés par les composantes du Mouvement et examinera une résolution portant adoption d'un logo du Mouvement et des conditions de son utilisation.

**7. Message du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge au Sommet humanitaire mondial**

Le Sommet humanitaire mondial est l'occasion de faire de l'expérience du Mouvement, aux niveaux local et mondial, une contribution au débat plus général. Le Mouvement adoptera un message qui sera remis au Sommet humanitaire mondial.

**8. Mise en œuvre du Protocole d'accord et de l'Accord sur des arrangements opérationnels datés du 28 novembre 2005 entre le Croissant-Rouge palestinien et le Magen David Adom d'Israël**

Donnant suite à la résolution 5 du Conseil des Délégués de 2013, la Commission permanente présentera un rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre.

**9. Promouvoir l'intégration du handicap au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

Le Mouvement est déterminé à œuvrer à l'élimination des obstacles à l'égalité des chances et à l'accès que rencontrent actuellement les personnes présentant des handicaps, pour garantir la participation pleine et effective de ces personnes en tant que membres de la société, à égalité avec les autres. Le Conseil des Délégués de 2013 a adopté la résolution 9 – Promouvoir l'intégration du handicap au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge – qui demande qu'une stratégie relative au handicap soit élaborée pour l'ensemble du Mouvement dans le cadre d'un processus concerté auquel toutes les composantes du Mouvement seront activement associées. Cette stratégie devrait être soumise au Conseil des Délégués de 2015 pour adoption.

**10. Préservation du patrimoine historique et culturel du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

Donnant suite à la résolution 6 du Conseil des Délégués de 2011, le Comité international de la Croix-Rouge, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, en consultation avec les Sociétés nationales, présenteront des recommandations sur la préservation et la promotion du patrimoine historique et culturel du Mouvement.

**11. Fonds de l'Impératrice Shôken**

La Commission paritaire CICR/Fédération internationale du Fonds de l'Impératrice Shôken présentera son rapport biennal et recommandera au Conseil des Délégués de réviser le Règlement du Fonds aux fins de maintenir le niveau des réserves pour les activités humanitaires futures des Sociétés nationales.

## 12. XXXII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

1. Adoption de l'ordre du jour provisoire de la XXXII<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
2. Membres du Bureau proposés pour la XXXII<sup>e</sup> Conférence internationale

### III. Rapports de suivi et rapports intérimaires

Les rapports dont la liste figure ci-après sont soumis en tant que documents de travail à tous les membres du Conseil 45 jours avant l'ouverture de la session du Conseil des Délégués.

Les membres du Conseil des Délégués qui souhaitent formuler des observations sur ces rapports sont invités à le faire par écrit. **Aucun rapport de suivi ne sera présenté ni discuté au Conseil si un membre n'en a pas fait la demande à l'avance.**

#### 13. Rapport intérimaire sur les progrès « Vers l'élimination des armes nucléaires – Plan d'action quadriennal »

Résolution 1 du Conseil des Délégués de 2013

#### 14. Rapport intérimaire sur « Les armes et le droit international humanitaire »

Résolution 7 du Conseil des Délégués de 2013

#### 15. Rapport intérimaire sur la violence sexuelle et sexiste dans les situations de conflit armé et de catastrophe

*Suivi des recommandations de l'atelier 9 du Conseil des Délégués de 2013*

#### 16. Rapport intérimaire sur la « Révision des statuts et de l'assise juridique des Sociétés nationales »

Résolution 4 du Conseil des Délégués de 2011

#### 17. Rapport intérimaire sur les résultats obtenus dans la mise en œuvre de la Stratégie pour le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge relative au rétablissement des liens familiaux (et plan de mise en œuvre) (2008-2018)

Résolution 4 du Conseil des Délégués de 2007

#### 18. Rapport sur les travaux de la Commission permanente

Rapport régulier au Conseil des Délégués

### IV. Clôture du Conseil des Délégués

Confirmation de la date et du lieu de la session 2017 du Conseil des Délégués

\*\*\*\*\*

**Lundi 7 décembre (soir)**

**Cérémonie d'ouverture de la XXXII<sup>e</sup> Conférence internationale  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge**

**Médaille Henry Dunant – cérémonie**

(Ne fait pas partie de l'ordre du jour officiel du Conseil ou de la Conférence.)

\*\*\*\*\*